



Bureau Directeur du 30 juillet 2008

Présents : Jacques Bettenfeld, Francis Arnault, Claude Perruchet, Alain Koubi
Excusés : Monique Ansquer, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Jacques Taillefer
Assistent : Joël Delplanque, Jean Férignac, Pierre-Michel Ferry (partiellement), Philippe Bana, Cécile Mantel (partiellement)

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 12h. La réunion se tient sous la forme d'une conférence téléphonique.

1 – Suite au décès de Claude Messonnier, ancien Président de la Ligue du Languedoc-Roussillon et ancien administrateur fédéral, le Bureau Directeur adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

2 – Conciliation au CNOSF

Suite à la décision de la commission d'appel de la CNCG de la FFHB du 1^{er} juillet 2008 de confirmer la rétrogradation en N1M du club ES Besançon Masculins pour la saison 2008-2009, le club a saisi le CNOSF d'une demande de conciliation, préalable obligatoire à tout recours contentieux.

Le Bureau Directeur prend connaissance de l'état du déroulement de l'audience de conciliation débutée à 11h ce jour et actuellement suspendue, à laquelle Alain Koubi et Cécile Mantel représentent la FFHB.

Après en avoir débattu, le Bureau Directeur accepte, en accord avec le conciliateur du CNOSF, que la proposition de conciliation soit mise en délibéré sous 7 jours francs.

Le Bureau Directeur donne mandat à Alain Koubi pour confirmer cette position auprès du conciliateur.

3 – Marketing - Partenariat

Le Bureau Directeur prend connaissance de l'état d'avancement de l'appel d'offres « équipementier » pour la période 2009 – 2012, transmis par Jean-Pierre Feuillan. Après en avoir débattu, il retient, dans un premier temps parmi les candidatures reçues, les candidatures suivantes :

- Lot 1 (équipement de toutes les équipes de France, hors chaussure, et tenues des bénévoles et des élus) : Adidas et Kempa
- Lot 2 (ballons de matches et d'entraînements pour les équipes de France, pôles et Ligues) : Kempa, Hummel et Select
- Lot 3 (équipement des arbitres des G1, G2, G3 et G4) : Kempa et Hummel

Le Bureau Directeur donne mandat à Jean-Pierre Feuillan pour poursuivre la procédure (compléments d'informations auprès des candidats retenus, proposition de choix final pour chaque lot), et décide de reporter la date limite de décision finale au 3 septembre 2008.

4 – Finances

Le Bureau Directeur décide le lancement d'un appel d'offres pour l'impression et le routage des publications fédérales Handmag et Approche du Handball, à compter du 1^{er} janvier 2009.

5 – Assemblée générale électorale

Conformément à l'article 6.1.3.b du règlement intérieur, le Bureau Directeur valide la composition de la commission de surveillance des opérations électorales, telle que prévue à l'article 24.1 des statuts :

- Membres du jury d'appel de la FFHB :
 - Mrs Didier Mesognon et Christophe Zajac
- Personnalités qualifiées extérieures à la Fédération :
 - Mr Edmond Seuillard, membres du conseil d'administration du CNOSEF,
 - Mr Christophe Drouvroy, Directeur juridique de la Fédération Française de Football
 - Mme Lisa Sinanian, chargée de mission au service juridique du CNOSEF ;

La commission se réunira le 2 septembre 2008 pour émettre un avis sur la recevabilité des candidatures et réaliser un audit du système de vote.

6 – Équipes de France

Le Bureau Directeur prend acte de la demande des joueurs de l'équipe de France masculine relative aux primes attribuées en cas de médaille olympique. Il rappelle qu'ils ont déjà perçu une prime pour la qualification aux Jeux Olympiques, qu'il conviendra, le cas échéant, de prendre en compte avec celle versée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

7 – Organisation des compétitions

Suite à la décision de la Commission d'examen des réclamations et litiges du 1^{er} juillet 2008 relative à la dénonciation d'un changement des règles d'organisation de la phase finale du championnat de France de Nationale 3 féminine, admettant l'impossibilité de faire rejouer la rencontre Dreux AC – ASC Chevigny Saint Sauveur, le Bureau Directeur décide d'attribuer le titre de champion de France 2007 – 2008 de Nationale 3 féminine conjointement aux deux clubs Dreux AC et ASC Chevigny Saint Sauveur.

La séance est levée à 13h40

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB